

Rapport annuel

2009





Table des matières

1 Ra	apport global	1
1.1	Recettes TEA	1
1.2	Taux de rétrocession standard stable	
1.3	Modes de collecte et de recyclage	2
1.4	Aide financière à l'acquisition de nouveaux containers	3
2 Re	ecettes de l'année 2009	5
2.1	Perception et rétrocession de la TEA et autres recettes	5
2.2	Répartition des facturations dans le temps	5
3 Ut	tilisation des recettes de l'année 2009	6
3.1	Collecte, transport et traitement du verre usagé	6
3.2	Information, relations publiques	
3.3	Administration	8
4 In	formations financières techniques	9
4.1	Calcul de l'indemnisation pour l'année de collecte 2009	
4.2	Compte de pertes et profits pour l'exercice 2009	



Préface

Mesdames, Messieurs,

Suite à la diminution des recettes en 2008, année de récession, notamment vers la fin de l'année, nous nous attendions à ce que cette tendance se poursuive en 2009, ou au mieux à ce que les recettes stagnent. Or nous avons été extrêmement surpris de constater que non seulement les pertes de l'année 2008 ont pu être compensées, mais encore que les recettes ont même légèrement dépassé celles de 2007, année record jusqu'ici. Une augmentation des recettes d'une taxe anticipée sur les bouteilles pour boissons constitue un indice clair d'une consommation accrue. Chacun sait qu'une tendance à la hausse de la consommation est la meilleure des locomotives conjoncturelles! Sur ce point, nous espérons que le creux de l'actuel cycle conjoncturel est définitivement derrière nous.

Des recettes en augmentation s'accompagnent inévitablement d'un plus grand volume de verre à dédommager. Les pourcentages d'augmentation des recettes et des volumes de tessons sont approximativement les mêmes. Il n'y a rien à redire au taux de rétrocession de Fr. 100.- par tonne de verre usagé collecté trié selon les couleurs qui a permis aux collecteurs de verre usagé, notamment aux communes, aux villes et aux périmètres de droit public, de couvrir approximativement leurs coûts. Cela ne vaut toutefois que si l'activité de collecte et le transport du verre usagé sont gérés selon les critères économiques actuels. Ces critères englobent en particulier des réflexions logistiques qui tiennent compte des possibilités actuelles en la matière, ainsi que le recours à un appel d'offres avant de choisir le transporteur. Quant à savoir si le dédommagement actuel permet de couvrir suffisamment les coûts ou non, c'est une question qui sera de plus en plus débattue dans un proche avenir.

Nous profitons de l'occasion pour remercier cette année encore nos partenaires, aussi bien ceux qui paient la taxe que les collecteurs de verre usagé, les transporteurs et les recycleurs, pour leur excellente collaboration.

Avec nos meilleures salutations.

VetroSwiss

Robert/ teinmann

Fritz-Stuker



1 Rapport global

1.1 Recettes TEA

Les recettes de la TEA ont atteint un nouveau sommet avec 30,64 millions de francs et dépassé l'ancien record de l'année 2007 d'environ 200'000 francs. Par rapport à 2008, année de récession, l'augmentation dépasse les 700'000 francs. Cela est dû aux meilleures dispositions des consommateurs après la crise financière de 2008 et à la croissance de la population résidente qui augmente de quelques dizaines de milliers de personnes par année. La forte croissance des recettes annuelles de la TEA doit donc être relativisée du fait de cette augmentation de la population. On peut toutefois en conclure avec certitude que par comparaison avec d'autres emballages de boissons, le verre parvient à maintenir ses parts de marché. Si la consommation d'emballages en verre par habitant était encore de 42,3 kg en 2008, elle est montée à 42,6 kg en 2009.

Comparaison des recettes nettes de la TEA de 2003 à 2009

Année	Recettes TEA nettes en francs	Comparaison des recettes TEA en %
2003	29'434'387	100,00 (base de comp.)
2004	29'353'165	99,72
2005	29′500′632	100,22
2006	29′505′056	100,24
2007	30′455′538	103,22
2008	29′924′132	101,66
2009	30'640'639	104,10

Tableau 1: comparaison des recettes nettes de la TEA de 2003 à 2009. Par recettes nettes de la TEA, on entend la somme des TEA perçues sur les bouteilles produites dans le pays et les bouteilles importées, moins les rétrocessions de TEA sur les bouteilles exportées.

1.2 Taux de rétrocession standard stable

Le remboursement pour le verre usagé collecté en 2009 s'est à nouveau effectué à la mi-juin. Malgré un volume de verre usagé indemnisé supérieur d'à peine 6000 tonnes, le taux de rétrocession standard de 100 % pour l'année de collecte 2009 a pu être augmenté d'un franc à Fr. 100.- par tonne. Comme l'an dernier, le volume indemnisé s'est monté à 95,3 % du volume total de verre usagé collecté, ce qui signifie qu'en 2009, 4,7 % soit 15'533 tonnes n'ont à nouveau pas été déclarées pour rétrocession. Le montant moyen par tonne à rétrocéder a encore augmenté en 2009. S'il était de Fr. 87.63 par tonne en 2008, il a atteint Fr. 88.53 en 2009. La raison de cette augmentation de la rétrocession moyenne par tonne est qu'il n'y a pratiquement plus de verre usagé recyclé en substitut de sable. Le substitut de sable n'est indemnisé qu'à 20 % du taux de rétrocession standard. Il y a donc d'autant plus de verre usagé à indemniser à 100 % (trié par couleurs) ou à 60 % (mélangé, produits à haute valeur écologique).



Evolution du taux de rétrocession standard de 100 % de 2002 à 2009

Année de collecte	Volume indemnisé en tonnes	Taux de rétrocession standard de 100 % en francs par tonne	Augm. / dimin. du fonds de réserve de rétrocession
2002	283′752	Fr. 82.35	+ 3 MFr.
2003	294′814	Fr. 105.00	+/-0
2004	298′839	Fr. 117.00	- 1 million
2005	293′822	Fr. 108.00	- 1 million
2006	302′080	Fr. 105.00	- 1 million
2007	305′000	Fr. 107.00	+/-0
2008	310′287	Fr. 99.00	+/-0
2009	315'974	Fr. 100.00	+ /- 0

Tableau 2 : évolution sur les huit dernières années des volumes à indemniser, du taux de rétrocession standard de 100 % et de son influence sur le « fonds de réserve de rétrocession » : la baisse du fonds soutient le taux de rétrocession standard de 100 % tandis qu'une augmentation des quantités de verre à indemniser le fait diminuer, et inversement.

En 2002 (année d'introduction de la TEA sur le verre), VetroSwiss a constitué, d'entente avec l'OFEV, une réserve opérationnelle d'un montant de 3 millions de francs. L'idée était de pouvoir payer les créances des collecteurs de verre usagé pas encore connues ou soumises trop tard. Toutefois, les expériences faites par l'organisation VetroSwiss ont montré que cette réserve opérationnelle n'était pas nécessaire, raison pour laquelle elle a été liquidée au cours des années 2004 à 2006.

1.3 Modes de collecte et de recyclage

Les proportions des trois modes de collecte ne changent manifestement plus guère. La collecte triée selon les couleurs a encore augmenté d'un tout petit dixième de pour cent. La collecte mélangée a diminué du même facteur. Cela signifie également que pour une différence inchangée d'environ Fr. 40.- entre la collecte selon les couleurs et mélangée, les autres collecteurs de verre (principalement des communes) qui effectuent encore une collecte mélangée ne sont plus disposés à passer à la collecte triée selon les couleurs. Il n'est pas du tout certain non plus qu'une différence supérieure (à Fr. 40.-) motiverait d'autres communes à passer de la collecte mélangée à la collecte triée selon les couleurs. Les motifs d'un tel comportement sont très variés. Sont souvent évoqués les coûts de passage à la nouvelle infrastructure de collecte. Un argument fréquent repose sur la supposition que la population ne serait pas prête à collecter en triant selon les couleurs!

En ce qui concerne l'histoire à succès du « substitut de sable » : en 2009, VetroSwiss a encore indemnisé en tant que substitut de sable 540 tonnes de verre usagé, dont 300 tonnes ont été utilisées comme matériau de drainage dans une décharge! Lorsque la TEA sur le verre a été introduite, il y avait encore 45'000 tonnes de verre usagé qui étaient broyées et utilisées comme matériau dans le génie civil. Il est intéressant de constater qu'en 2009, le volume de verre usagé qui a été recyclé en verre cellulaire est exactement le même que celui qui avait été recyclé en « substitut de sable » en 2002.



Parts des 3 modes de collecte en volume

Type de collecte et de recyclage	Part du volume en % 2002	Part du volume en % 2003	Part du volume en % 2004	Part du volume en % 2005	Part du volume en % 2006	Part du volume en % 2007	Part du volume en % 2008	Part du volume en % 2009
Verre entier destiné à être réutilisé comme bouteilles pour boissons	2,2	2,3	2,4	2,3	1,8	1,6	1,5	1,54
Verre usagé collecté trié selon les couleurs	59,2	62,0	62,9	66,4	68,8	68,9	69,7	69,78
Verre usagé collecté mélangé	38,6	35,7	34,7	31,3	29,4	29,5	28,8	28,68
Total								

Tableau 3: l'évolution de la répartition en pour cent des différents modes de collecte et de recyclage de 2002 à 2008 démontre l'efficacité de la clé de répartition : la collecte triée selon les couleurs a augmenté de 10.5 % durant les sept dernières années.

1.4 Aide financière à l'acquisition de nouveaux containers

L'OFEV a approuvé un million de francs par année pour le projet de containers jusqu'à la fin de l'année 2011. VetroSwiss déposera en temps utile une demande de prolongation du projet auprès de l'OFEV, car les répercussions sur l'infrastructure des containers sont extrêmement positives. Ce sont au total plus de 600 communes qui ont profité de contributions depuis le lancement du projet de containers en 2004, en majorité des communes de régions de montagne et du Jura. Mais des communes financièrement plus démunies du Plateau figurent également parmi les bénéficiaires. Les communes de montagne ont généralement des coûts d'élimination plus élevés que les communes du Plateau, pour des raisons de distances. Cela permet de créer une certaine compensation puisque la rétrocession par tonne de verre usagé est la même pour chaque commune, quelle que soit sa situation géographique. Plus d'un container rouillé ont par ailleurs pu être remplacés grâce au projet de containers. Chacun sait que des points de collecte propres attirent moins de déchets.

En 2009, 52 communes ont eu recours aux contributions du projet de containers. Le montant versé s'est élevé à près de Fr. 533'000.-. Suite à une remarque d'un destinataire de la taxe, il convient de relever que sans le projet de containers, le versement pour le verre collecté trié selon les couleurs aurait été de Fr. 102.- au lieu des Fr. 100.- payés. Nous sommes d'avis que le projet de containers présente un bon rapport coûts / avantages et réduit de manière non significative le versement par tonne.

Les conditions de participation au projet de containers n'ont pas changé, mais doit tout de même être rappelées encore une fois : les communes dont la cote par tête concernant l'impôt fédéral direct ne dépasse pas 700 francs sont susceptibles de recevoir une subvention de 50 % du prix d'achat, tandis que les communes ayant une





cote par tête de 350 francs au maximum reçoivent une subvention de 75 % du prix d'achat des nouveaux containers.

La liste des communes ayant droit à une subvention se trouve sur notre page d'accueil www.vetroswiss.ch >Projet de containers >Downloads >Cote/tête des communes.





2 Recettes de l'année 2009

2.1 Perception et rétrocession de la TEA et autres recettes

Taille des bouteilles litres	saisies Nombre de bout.	Taxe centimes	Montant CHF
	Importations et pr	oduction o	
	<u>nationale</u>		
< 0.09	8′771′646	-	10/424/245 20
0.09 – 0.33 0.34 – 0.60	521′567′264 97′394′282	2 4	10'431'345.28 3'895'771.28
> 0.60	340′956′962	6	20'457'417.72
Total	968'690'154		34′784′534.28
	<u>Exportations</u>		
< 0.09	86′917	-	- 2/0/40/002 6/
0.09 – 0.33 0.34 – 0.60	142'445'132 20'368'816	2 4	2'848'902.64 814'752.64
>0.60	8'003'998	6	480′239.88
Total	170′904′863	Ŭ	4′143′895.16
Recettes TEA nettes	797'785'291		30'640'639.12
Recettes intérêts nettes			163′460.20
Total recettes net			30'804'099.32
Total recettes net			30 004 033.32

2.2 Répartition des facturations dans le temps

Description	CHF
Factures de taxe pour le 1 ^{er} semestre 2009 en août 2009	17′490′526.96
Crédits de rétrocession pour le 1 ^{er} semestre 2009 en août 2009	1′855′151.46
Factures de taxe pour le 2 ^e semestre 2009 en février 2010	17′294′007.32
Crédits de rétrocession pour le 2 ^e semestre 2009 en février 2010	2′288′743.70
Recettes TEA nettes	30′640′639.12



3 Utilisation des recettes de l'année 2009

3.1 Collecte, transport et traitement du verre usagé

Base légale : OEB article 12 lettres a – c

Classification selon le type de collecte et de recyclage

Type de collecte et de recyclage		Quantité de verre usagé en tonnes	Part du volume %	Taux de rétrocession CHF/t	Total des rétrocessions CHF
Verre entier destiné à être réutilisé comme bouteilles pour boissons	2009	4'861.323	1.54	100.00	486′132.34
Tessons collectés triés selon les couleurs collectés pour la production de					
verre neuf 100 % et de produits à haute valeur écologique	2009	220'492.327	69.78	100.00	22'049'232.66
Tessons collectés mélangés collectés la production de verre neuf (vert)	2009	45'089.717	14.27	60.00	2′705′383.02
Verre usagé pour le recy- clage en produits à haute valeur écologique	2009	44′989.080	14.24	60.00	2′699′344.78
Autre verre usagé (par ex. pour le recyclage comme substitut de sable)	2009	541.247	0.17	20.00	10'824.93
Total rétrocession pour verre usagé		315′973.694	100.00%		27′950′917.73
Versements pour containers à 41 communes Total					533′133.12 28′484′050.85

Les versements ont été effectués en juin 2010.



Classification selon la catégorie de destinataire

	Quantité de verre usagé en tonnes	Part du volume en %	Total des rétrocessions en CHF
Communes	152′362.220	48.22	13′794′724.09
Périmètres	98′411.235	31.14	8'667'791.50
Transporteurs	39′564.697	12.52	3'474'331.03
entreprise de recyclage	19′974.426	6.32	1′554′290.38
Privés	5′661.116	1.80	459′780.73
Total rétrocessions pour verre usagé	315′973.694	100	27′950′917.73
Paiements pour containers			533′133.12
Total			28'484'050.85

3.2 Information, relations publiques

Base légale : OEB art. 12 lettre d

Coûts du travail d'information

	Comptes 2009 CHF
Coûts externes	1′025′870.83
Prestations propres de VetroSwiss	214′675.65
Taxe sur la valeur ajoutée	94′281.54
Total	1′334′828.02

Le taux de collecte du verre usagé atteint 94,7 % en 2009. Cela fait plusieurs années qu'il oscille autour de 95 %. Si l'on considère que la différence par rapport à un recyclage intégral du verre usagé non combustible de 100 pour cent doit être éliminée via le sac poubelle et « incinérée » dans une centrale d'incinération des déchets, pour finir entreposée avec les scories de déchets sur les décharges, nous sommes d'avis qu'il vaut encore et toujours la peine d'axer le travail d'information sur un taux de recyclage pour le moins similaire, mais si possible encore plus élevé. A vrai dire, le fait que si l'on s'approche du taux de 100 %, cela générera des frais de recyclage du verre usagé disproportionnés, correspond à une loi économique. L'objectif visant à atteindre un taux de recyclage maximal entre en concurrence avec l'objectif d'une rétrocession aussi élevée que possible.

En 2009, nous avons concentré massivement nos efforts sur le maintien, voire l'amélioration du taux de recyclage principalement à travers deux mesures :

1. Cette année encore, plus de 1300 employés de voirie ont visité soit la fabrique de bouteilles de Saint-Prex, soit l'usine de production de verre cellulaire de Dagmersellen. Une visite d'entreprise et une foule d'informations de la part des recycleurs de verre usagé Vetropack et Misapor, mais aussi de VetroSwiss, ont contribué à informer les employés de voirie sur place sur le recyclage du verre usagé en tant que « matière première » et à les motiver. En fin de compte, ce sont bien les employés de voirie qui, en plus de s'occuper des points de collecte, sont appelés à donner des explications à la population en matière de recyclage du verre usagé. Les retours concernant ces visites ont été nombreux et extrêmement positifs, ce qui fait que VetroSwiss va poursuivre ces



visites sous forme réduite ces prochaines années. Grâce aux deux usines citées, 44 % de l'ensemble du verre usagé collecté en Suisse peut être recyclé dans le pays.

2. Le deuxième axe du travail de relations publiques de VetroSwiss a consisté à placer cette année encore de la publicité sur des camions de transporteurs de verre usagé et des camions des pouvoirs publics. La déjà célèbre bouteille conçue à partir de tessons y figurait naturellement. Pour la première fois, en 2009, VetroSwiss a fait apposer cette bouteille sur quelques balayeuses de communes et de villes. Par cette action de « bouteille en tessons » associée au slogan « De verre en verre », VetroSwiss s'efforce depuis plusieurs années de densifier cette publicité à l'échelle nationale.

Il va de soi que tous les autres supports publicitaires déjà connus, tels que les autocollants, les couleurs pour containers de collecte du verre, les affiches d'information, les prospectus, la publicité sur les « locos » des CFF, etc. ont aussi été de la partie en 2009.

3.3 Administration

Base légale : OEB art. 12 lettre f

Coûts du travail administratif

	Comptes 2008 CHF
Coûts administratifs ordinaires	
Taxe sur la valeur ajoutée	
Total	968'400.00



4 Informations financières techniques

4.1 Calcul de l'indemnisation pour l'année de collecte 2009

Au moment de la fixation du taux de rétrocession, les chiffres définitifs des volumes de verre annoncés et des ressources à disposition n'étaient pas encore disponibles. C'est pourquoi les dernières estimations du 28.04.2009 ont été utilisées pour le calcul. Les écarts par rapport aux chiffres consolidés n'ont abouti qu'à des différences mineures, qui seront reportées automatiquement sur l'année comptable suivante.

Ressources à disposition au 30.04.2010 29,390 millions

Moins liquidités jusqu'en août 2010 pour :

travail administratif 0,400 millionrelations publiques 0,450 million

- projet de containers 0,700 million 1,550 million

Liquidités à disposition pour les rétrocessions

du verre usagé de l'année 2009 27,840 millions

Date de la rétrocession : mi-juin 2010

Volumes collectés

Type de collecte et de recyclage	Volume estimé de verre usagé (2009)		Clé de répartition	Volume à dédommager à 100 %	
	en tonnes	en %		%	
Verre entier destiné à être réutilisé comme bouteilles pour boissons	4'900	1.55	100 %	1.55	
Tessons triés selon les couleurs, les tessons blancs et bruns pour la production de verre neuf, les tessons verts pour la production de verre neuf ou de produits à haute valeur écologique	220′700	69.95	100 %	69.95	
Tessons triés selon les couleurs, les tessons blancs et bruns pour la production de verre neuf, les tessons verts recyclés en substitut de sable ou tessons collectés mélangés pour la production de verre neuf ou de produits à haute valeur écologique	89′300	28.31	60 %	16.99	
Solde du verre usagé (par ex. destiné à être recyclé en substitut de sable)	600	0.19	20 %	0.04	
Total	315′500	100.00		88.53	



Calcul du taux de rétrocession standard (100%)

Le taux de rétrocession standard est le montant qui est versé pour des tessons collectés triés selon les couleurs pour la production de verre neuf ou s'il s'agit de tessons vert aussi pour la production de produits à haute valeur écologique. Pour les autres types de collecte et de recyclage, des rétrocessions échelonnées sont payées. Les volumes de verre concernés ne sont pris en compte dans le calcul ci-dessous qu'en fonction de leur pourcentage dans la clé de répartition.

$$\frac{27'840'000 \text{ CHF}}{315'500 \text{ } t \times 88,53 \text{ } \%} = 99.67 \text{ CHF/t} \qquad \text{arrondi au franc : } 100.00 \text{ CHF/t}$$

4.2 Compte de pertes et profits pour l'exercice 2009

		Comptes 2009
Recettes brutes de la TEA facturées	CHF	34'784'534.28
Crédits de rétrocession de la TEA	CHF	- 4'143'895.16
Pertes sur débiteurs TEA inclus frais d'encaissement	CHF	- 180'859.20
Arrondis et différences de paiement	CHF	-6.94
Recettes nettes provenant des versements de taxe	CHF	30'459'772.98
Revenus de la fortune	CHF	163′460.20
Total produits	CHF	30′623′233.18
Coûts pour dédommagements pour verre usagé	CHF	27′950′917.73
Coûts contributions à des containers	CHF	533′133.12
Total coûts pour dédommagements aux collecteurs	CHF	28'484'050.85
Coûts pour publicité et relations publiques externes	CHF	1′025′870.83
Coûts pour relations publiques VetroSwiss	CHF	214′675.65
Taxe sur la valeur ajoutée sur relations publiques	CHF	94′281.54
Total coûts pour relations publiques	CHF	1′334′828.02
Coûts administratifs VetroSwiss	CHF	900'000.00
Taxe sur la valeur ajoutée sur coûts administratifs	CHF	68'400.00
Total coûts pour activités administratives	CHF	968'400.00
Total charges	CHF	30′787′278.87
Dissolution des réserves relations publiques et charges administratives	CHF	364′207.22
Résultat de l'exercice	CHF	200′161.53



4.3 Bilan au 31.12.2009

transport et traitement Fonds de réserve pour compensation des versements de la	CHF	200′161.53
Provision pour relations publiques, frais administratifs 2009 et contributions pour containers Réserves pour rétrocessions imprévues pour collecte,	CHF	1'950'000.00
Autres créanciers	CHF	0.00
Créanciers rétrocessions pour volumes de verre 2009	CHF	28'173'922.60
Actils	СПГ	30 324 064.13
Actifs	CHF	30'324'084.13
Intérêt couru et impôt anticipé	CHF	286′101.44
Avoir clients (débiteurs)	CHF	14'953'597.74
Liquidités	CHF	15'084'384.95